



Programme de la formation

Stage

« Initiation à la Connaissance approfondie du Code IMDG en e-learning consolidé par conseil & visioformation »

Public concerné

Toute personne que le responsable d'entreprise discernera comme devant avoir une connaissance approfondie du Code IMDG pour faire face à ses fonctions conformément aux obligations et responsabilités que lui confie le chapitre 1.3 du Code IMDG traitant des responsabilités du chef d'entreprise vis-à-vis de la formation dans son entreprise.

De façon usuelle, il s'agit des agents de maîtrise et assistants devant présenter au transport des marchandises dangereuses, vérifier ou transmettre les informations de marchandises dangereuses en tant que commissionnaires de transport, chargeurs, agents maritimes et exportateurs.

Prérequis

Aucun.

Les objectifs

À la fin de la formation, le stagiaire doit être capable de :

- « naviguer » en solo dans le Code IMDG pour résoudre les problèmes courants,
- déterminer ou vérifier l'adéquation de l'emballage au produit (choix des contenants et calage des produits),
- étiqueter, marquer les emballages,
- pratiquer et vérifier la séparation au sein d'un emballage,
- pratiquer et vérifier la séparation au sein d'un conteneur,
- mettre en place les chargements en quantité limitée,
- rédiger ou vérifier un document de transport de MD et un certificat d'emportage,
- placarder et marquer les conteneurs,
- informer avec clarté les autres intervenants des défaillances et moyens d'y remédier.

Contenu du stage

Cette formation est à jour de l'Amendement 40 et conforme à la demande de « connaissance approfondie du Code IMDG » demandée au chapitre 1.3 du Code IMDG.

Pour cela, les sujets abordés seront :

- présentation du stage, attentes des stagiaires,
- diaporama présentant la problématique maritime,
- étude des principes de classification, compréhension des risques,
- classes, groupes d'emballage, familles chimiques, polluant marin (formation en FOAD),
- familiarisation avec la liste des marchandises dangereuses,
- **exercice** de lecture de la liste,
- la documentation (Document de transport de MD et certificat d'emportage, etc.), engagement juridique, précautions à prendre, les pièges des idées reçues,
- **exercice** de vérification de documents de transport de MD,
- étiquetage et marquage des colis,
- placardage et marquage des conteneurs,
- **exercice** de placardage et marquage des conteneurs,
- les emballages adaptés au produit (formation en FOAD),
- les emballages, leurs codifications, leurs homologations (formation en FOAD),
- **exercices** de vérification de la qualification de l'emballage en fonction du produit,
- séparation des classes au sein du conteneur,
- séparation des familles chimiques au sein du conteneur,
- **exercices** de séparation,
- l'emportage du conteneur de marchandises dangereuses,
- le chargement en quantité limitée,
- le chargement en quantité exceptée,
- jeu pédagogique de mémorisation.

Le stage se termine par 6 **exercices** recouvrant globalement les aspects de séparation, d'étiquetage, de quantité limitée, de polluant marin, etc., pour un réel passage de la théorie à la pratique.

Des modules facultatifs hors programme peuvent être ajoutés pour les stagiaires concernés par certains aspects particuliers de la réglementation.

Tous les exercices ci-dessus sont avec corrigés PDF et vidéo commentée.

En plus un cahier **d'une cinquantaine d'exercices** avec corrigés (certains doublés d'explications en messages vocaux) sur la lecture de la liste de MD, vérification d'étiquetage et marquage des colis, placardage et marquage des conteneurs, vérification de la qualification de l'emballage en fonction du produit, rédaction, vérification de documents de transport de MD, séparation de MD, quantité limitée, récapitulatif séparation, quantité limitée, placardage & marquage des conteneurs.

La méthode pédagogique

Supports de formation

Le stagiaire peut télécharger avant la formation deux types de supports de formation.

Un support très complet avec explications détaillées pour être consulté surtout après la formation, tous les points évoqués sont référencés dans la réglementation afin de permettre au stagiaire de trouver facilement le texte original de la réglementation l'intéressant. C'est donc plus un outil de travail pour après la formation, en opération d'exploitation.

La formation en FOAD

La formation s'effectue sur une plateforme d'e-learning, pendant 6 semaines : 4 semaines avant et 2 semaines après la « visio-formation ». Tous les modules sont disponibles sans limites de temps sur la plateforme, chaque module se termine par un questionnaire d'évaluation des acquis du module.

Conseil pendant la formation en e-learning

Pendant toute la formation en e-learning, le stagiaire dispose d'un crédit de 30 minutes de conseil personnalisé qu'il pourra utiliser soit par mail soit par téléphone selon ce qui sera le plus efficace. Il pourra demander des explications, des approfondissements, des cas concrets se présentant à lui.

La visioformation de consolidation

L'expérience nous démontre qu'en fin de formation les questions ou approfondissements demandés sont assez homogènes chez les stagiaires, d'où une visioformation de 4 heures dont le programme sera établi à partir des demandes écrites des stagiaires. Au cas où les questions seraient insuffisantes pour utiliser ces 4 heures, le formateur de par son expérience suscitera des questionnements sur les points qu'il sait être les plus difficiles à intégrer. L'expérience nous montre qu'un manque de questions à une formation initiale est en général dû à une acquisition trop superficielle. Cette visioformation permet également au formateur d'avoir un retour sur la façon dont les notions ont été acquises et de rectifier des informations mal enregistrées.

L'e-learning d'après visioformation

La visioformation aura remis en question certaines notions que le stagiaire pensait avoir bien acquises, aussi la mise à disposition pendant 2 semaines des modules en e-learning après la visioformation lui permettra de « réacquérir » ces points, selon le bon adage « on ne retient bien que ce que l'on a appris, oublié et réappris ».

Déroulement du stage

La formation se déroule comme suit :

- formation en e-learning sur tous les modules pendant 4 semaines,
- possibilité de 30 minutes de formation individuelle pendant toutes les périodes d'e-learning,
- formation en visioconférence de 4 heures (dans un délai de 2 mois après la première phase),
- révision en e-learning de tous les modules pendant 2 semaines,
- possibilité d'ajouter en option (avec supplément tarifaire) des cours individuels,
- possibilité d'ajouter en option (avec supplément tarifaire) des modules en e-learning.

Les horaires, le nombre de participants et les modalités financières sont tels que définis dans la convention de stage ou le bulletin d'inscription.

Organisme de formation

Entreprise de formation : SAFE+

Formateur : Marc COPPEAUX.

La formation en « visioformation » permet au stagiaire malvoyant d'utiliser les moyens habituels de son poste de travail. Sinon contactez directement l'Association Valentin Haüy, reconnue d'utilité publique en 1891 qui propose des accompagnements par des bénévoles, téléphone 01 44 49 27 27, nous verrons avec l'interlocuteur local de l'association les moyens que nous pouvons mettre en place.

Si le stagiaire est malentendant et appareillé, son appareillage pourra être utilisé depuis son lieu habituel de travail. Pour un stagiaire sourd, il est possible de recourir aux services d'interprètes afin de rendre la formation accessible en langue des signes. Si besoin le formateur peut vous transmettre les coordonnées d'une interprète diplômée français / Langue des Signes Française (LSF).

Délai d'inscription

Le stagiaire devra être inscrit dans un délai suffisant pour qu'il puisse visualiser les modules à effectuer en FOAD avant la visioformation.

Suivi et évaluation

En e-learning

Le formateur suit sur la plateforme le parcours du stagiaire, les modules vus, pas vus, ou partiellement vus, le temps passé sur les modules, etc.

Chaque module se termine par un questionnaire, permettant au stagiaire de vérifier son acquis et de le corriger en cas d'erreur.

Une évaluation d'une cinquantaine de questions et exercices (pour la plupart impliquant une recherche dans le Code) est proposée au stagiaire. Si la réponse est incorrecte, il lui est expliqué pourquoi.

En fin de formation

Un test est envoyé à chaque stagiaire pour évaluer le niveau d'acquisition, les erreurs lui seront expliquées en retour par mail.